

BASE 94 · SAISON 2026-2027

Formulaire d'inscription

Boissy Association Sport Éducation 94

1 · Informations pratiques

- Les disciplines Jiu-Jitsu Brésilien et Boxe sont accessibles dès 4 ans, tandis que Grappling et Lutte sont réservés aux 6 ans et plus.
- À ce jour, la Boxe n'est pas encore ouverte à la compétition fédérale ; seules les autres disciplines (JJB, Grappling, Lutte) le sont.
- L'ensemble des disciplines proposées au planning sont accessibles aux femmes et aux hommes, avec les catégories d'âge correspondantes, pour une seule cotisation.
- Les femmes adultes bénéficient d'un tarif réduit si elles ont un enfant déjà inscrit au club, afin de favoriser la pratique familiale. Elles ont accès à tous les entraînements mixtes et féminins.
- Les hommes adultes bénéficient d'un tarif spécial s'ils sont étudiants (lycée ou université).
- Les personnes de 60 ans et plus bénéficient automatiquement d'un tarif réduit ;
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (mentionnant « en compétition » si nécessaire) peut-être obligatoire ;
- Le paiement est possible en espèces, par chèque ou par virement bancaire.

2 · Tarifs et réductions

Catégorie	Tarif
Enfants 4-5 ans	100 €
Enfants 6-17 ans (garçons)	220 €
Enfants 6-17 ans (filles)	150 €
Hommes 18 ans et +	300 € (220 € si étudiant)
Femmes 18 ans et +	150 € (60 € avec un enfant déjà inscrit au club)
Séniors 60 ans et +	30 €

À partir de 2 enfants inscrits : -15 % sur la cotisation de chaque enfant .

Réductions immédiates possibles

- Pass'Sport : -70 € (si éligible)
- LABAZ : -100 € (15-17 ans, si éligible)

3 • Aides mobilisables

Le dispositif Pass'Sport

Le Pass'Sport est reconduit pour la rentrée 2026-2027. Un amendement voté dans le cadre du budget 2026 rétablit son accès aux enfants de 6 à 13 ans, qui en avaient été exclus lors de la campagne 2025-2026. Les modalités précises restant susceptibles d'évoluer, nous vous invitons à vérifier votre éligibilité sur le site officiel avant votre inscription : www.pass.sports.gouv.fr

Bon à savoir : bénéficier du Pass'Sport ne vous empêche pas de cumuler d'autres aides mises en place par votre ville, votre département, votre région ou la CAF pour adhérer à un club sportif.

LABAZ — aide de la Région Île-de-France

LABAZ, l'application bons plans de la Région pour les 15-25 ans, propose une aide de 100 € pour l'inscription en club sportif ou culturel, réservée aux 15-17 ans.

4 • Renseignements du licencié

Nom :

Prénom :

E-mail :

Numéro de téléphone :

Numéro de fixe (facultatif) :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Lieu de naissance (ville + pays) :

Adresse :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom + téléphone) :

Sexe

☐ Homme ☐ Femme

Discipline (s) souhaitée (s)

Toutes les disciplines sont mixtes, hormis les créneaux féminins (cardio training, renforcement, steps...).

☐ Jiu-Jitsu Brésilien (4 ans à adulte)

- ☐ Grappling (6 ans à adulte)
- ☐ Lutte (6 ans à adulte)
- ☐ Boxe (4 à 17 ans)
- ☐ MMA (7 à 14 ans)
- ☐ Créneaux féminins Cardio (à partir de 13 ans)
- ☐ Toutes les disciplines

Codes de réduction (si vous en disposez)

Code Pass'Sport :

Code LABAZ :

Mode de règlement

- ☐ Espèces ☐ Chèque ☐ Virement

Si virement, merci d'adresser le règlement sur l'IBAN suivant : **FR76 1820 6000 5865 0058 3826 045** en mentionnant le nom et le prénom de chaque personne inscrite.

5 • Autorisations

5.1 • Participation et transport

Je soussigné(e), agissant en mon nom propre ou en qualité de représentant légal du mineur inscrit, autorise sa participation (ou la mienne) aux activités organisées par BASE 94, ainsi que son transport (ou le mien), le cas échéant, dans un véhicule de l'association ou dans un véhicule personnel (d'un parent, d'un dirigeant, d'un bénévole ou d'un tiers désigné) lors des déplacements liés aux sorties, compétitions ou stages.

Les transports effectués au moyen d'un véhicule de l'association sont couverts par les contrats d'assurance souscrits par BASE 94.

Pour les transports réalisés au moyen d'un véhicule personnel, le conducteur déclare être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et d'une assurance automobile couvrant le transport des passagers conformément à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de BASE 94 ne pourra être engagée pour les dommages résultant d'un accident survenu lors d'un transport effectué par un véhicule personnel, sauf en cas de faute imputable à l'association ou à l'un de ses dirigeants, salariés, bénévoles ou représentants.

- ☐ J'accepte ces conditions

5.2 · Soins médicaux d'urgence

En cas d'urgence médicale me concernant (ou concernant mon enfant) survenant dans le cadre des activités organisées par BASE 94, j'autorise les responsables de l'association à prendre toutes les mesures nécessaires à sa sécurité et à sa santé, notamment à faire pratiquer les soins médicaux d'urgence jugés nécessaires par les professionnels de santé, y compris, le cas échéant, une hospitalisation, une intervention chirurgicale ou une anesthésie.

Les responsables de BASE 94 s'engagent à prévenir dans les meilleurs délais la personne désignée comme contact d'urgence ainsi que le représentant légal du mineur lorsque celui-ci est différent.

☐ J'accepte ces conditions

5.3 · Droit à l'image

Je suis informé(e) que BASE 94 et sa fédération d'affiliation peuvent réaliser des prises de vues photographiques et/ou vidéo lors des séances d'activité (en salle ou à l'extérieur) ainsi que lors de compétitions et événements.

Conformément à l'article 9 du Code civil et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), je dispose d'un droit sur mon image (ou celle de mon enfant) ainsi que sur son utilisation. Ce consentement, donné à titre gracieux pour la durée de mon adhésion, peut être retiré à tout moment sur simple demande écrite auprès de l'association, sans conséquence sur mon inscription.

☐ J'autorise BASE 94 à utiliser mon image (ou celle de mon enfant) à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux, supports du club)

☐ Je n'autorise pas l'utilisation de mon image (ou celle de mon enfant)

5.4 · Traitement des données personnelles

Les informations recueillies dans ce formulaire sont nécessaires à la gestion de l'adhésion (inscription, suivi administratif, assurance, communication liée aux activités du club) et sont destinées à BASE 94 ainsi qu'à sa fédération d'affiliation pour la délivrance de la licence. Elles ne sont transmises à aucun tiers, sauf obligation légale.

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur vos données, que vous pouvez exercer en contactant l'association.

Ces droits peuvent être exercés par demande écrite adressée à BASE 94 à l'adresse suivante : [Base 94, 5 place de la Chênaie, 94470 Boissy-Saint-Léger, ou association.base94@gmail.com].

☐ J'ai pris connaissance des informations relatives au traitement de mes données personnelles (ou de celles de mon enfant).

5.5 • Certificat médical et attestation de santé

Dans les cas où un questionnaire de santé est admis en remplacement du certificat médical, le licencié ou son représentant légal s'engage à le compléter avant chaque saison et, si une réponse positive à l'une des questions l'exige, à fournir un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline concernée.

5.6 • Assurance

L'adhérent déclare être couvert par une assurance responsabilité civile, qui ne couvre pas nécessairement les dommages corporels qu'il pourrait subir lui-même lors de la pratique des activités de l'association.

BASE 94 informe ses adhérents de l'intérêt de souscrire, à ce titre, une assurance individuelle accident couvrant ces dommages corporels.

Pour les adhérents titulaires d'une licence sportive, BASE 94 peut souscrire pour leur compte une assurance complémentaire délivrée par la fédération d'affiliation, dont les garanties et modalités sont précisées dans la notice d'information remise à cet effet.

☐ Je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident

6 • Signature

Fait à, le

Signature (du représentant légal pour un mineur) :